

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Sauf accord ou conditions particulières faisant l'objet d'une convention écrite, les conditions générales de vente d'Atlantic Bone Screen (ABS) sont les suivantes :

VALIDITE DE L'OFFRE

Les tarifs indiqués sont en Euros, Hors Taxes, ils s'entendent Franco de port. La présente offre est valable 30 jours. Toute prestation additionnelle fera l'objet d'un nouveau devis.

OBLIGATION DE MOYEN

Les études réalisées par ABS, dans le cadre du contrat signé avec le Client sont soumises à l'obligation de moyen et non de résultat. En effet, ABS réalise des études expérimentales en Recherche et Développement et, dans ce cadre, a l'obligation de mise en œuvre des moyens correspondant à l'état actuel de l'art, sans toutefois être engagée sur le et/ou les résultats obtenus qui ne dépendent pas de sa responsabilité dans la mesure où le contrat accepté par les 2 parties a été respecté.

ABS détermine seule la composition de son équipe et atteste de faire participer à la mission un personnel qualifié et tenu au secret professionnel.

La sous-traitance de tout ou partie de l'exécution des prestations est soumise à l'accord exprès préalable écrit du Client. En cas de sous-traitance, ABS demeure personnellement responsable de la parfaite exécution des prestations qui en sont l'objet.

PLANIFICATION DE L'ETUDE

La planification proposée dans le plan d'étude n'est valable que si la commande ferme a été passée, c'est-à-dire après que le devis et le plan d'étude signés aient été reçus par ABS, et que la quantité de produit et/ou échantillons nécessaires à la réalisation de l'étude ait été reçue par ABS. Ceci signifie que les dates indiquées dans ce document correspondent au plan de charge à la date d'édition de l'offre et qu'elles pourront donc être modifiées en fonction du planning.

ARCHIVAGE

En cas de demande d'archivage des données et/ou des produits, un coût supplémentaire sera évalué selon les conditions et la durée de stockage. Dans le cas où les données et/ou les produits relatifs à l'étude sont retournés, le coût sera évalué selon les conditions de transport et fera l'objet d'une facturation indépendante.

CONDITIONS ET MODE DE REGLEMENT

Les conditions de règlement sont :

- 40% à la signature du présent devis,
- 30% à la fin des expérimentations,
- 20% à la remise du rapport draft,
- 10% à la remise du rapport final.

Dès réception de la première ébauche du rapport (version draft), les commentaires doivent être adressés à ABS sous un mois en une seule fois pour finaliser le rapport. A défaut, la facture sera adressée au client. Le rapport final est préparé dans les deux semaines qui suivent la confirmation du client.

Le règlement s'effectue sur facturation d'ABS, par virement bancaire, à 30 jours date de facture.

Tout retard de paiement par rapport aux dates contractuelles :

- Pourra donner lieu à une pénalité de retard calculée en appliquant aux sommes restant dues, un taux d'intérêt égal

à 1.5 fois l'intérêt légal en vigueur en France. Ne constitue pas un paiement la remise d'effet de commerce ou de chèque impliquant une obligation de payer, mais l'encaissement effectif du prix à l'échéance convenue.

- Entraînera une indemnité forfaitaire pour compensation des frais de recouvrement, coûts administratifs et coûts internes de ABS lorsque le paiement de la facture interviendra après expiration du délai de paiement. L'indemnité forfaitaire de 40 euros fixée par décret (n°2012-1115) est due de plein droit dès le premier jour de retard de paiement.

ANNULATION / ARRET ETUDE

Toute étude annulée après que la commande ait été passée (devis et/ou bon de commande signé et reçu par ABS), fait l'objet d'une facturation correspondant aux frais réels engagés par ABS (temps passé, plan d'étude, approvisionnement en matière première...) et du préjudice subi en raison de l'immobilisation de locaux du fait de la planification proposée. En tout état de cause, ce montant hors approvisionnement, ne peut être inférieur à 40% du montant du devis accepté.

L'exécution des études confiées à ABS sont garanties, au moment de l'acceptation du devis, sous réserve des informations communiquées par son client et des prévisions scientifiques issues de l'étude.

Dès lors, si un élément nouveau doit apparaître, notamment la non-reproductibilité d'une expérimentation annoncée ou l'existence d'un protocole décrit dans toute publication ou brevet, non connu lors de l'établissement du dit devis, qui remet en cause, en terme de temps et/ou de coûts, l'exécution du contrat, ABS dispose, d'une part, d'un droit à renégocier les termes du contrat initial, ou d'autre part à suspendre sa prestation, après accord avec le client.

En cas d'interruption de la prestation pour quelque raison que ce soit, ABS demandera le paiement au prorata des travaux réalisés. Si le montant des facturations effectuées était supérieur au montant des prestations fournies, la différence fera l'objet d'un avoir.

ABS ne répond en aucun cas de l'utilisation illicite ou illégale des produits ou prestations - notamment toute commercialisation susceptible d'atteindre aux droits antérieurs acquis par un tiers - ABS réalise l'étude dans le cadre d'une demande contractuelle.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Les services vendus comme définis dans ce devis, restent la propriété d'ABS jusqu'au paiement intégral du prix par le client.

Par ailleurs, le client n'acquiert aucun droit de propriété intellectuelle et industrielle sur les marques et signes distinctifs de la société ABS.

CLAUSE DE FORCE MAJEURE

Chaque Partie sera dégagée de toute responsabilité à raison des retards ou défauts d'exécution des obligations contractuelles qui lui incombent et qui seraient la conséquence de faits relevant de la force majeure de l'article 1148 du Code Civil, c'est à dire de tout événement insurmontable et imprévisible extérieur à la Partie.

LOI ET JURIDICTION APPLICABLE

Les présentes CGV seront régies et interprétées en accord avec la loi française.

Toute contestation relative à l'interprétation ou l'exécution du présent devis sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nantes.